NOUVEAU PARIS POPULAIRE

DOSSIER DE PRESSE

SÉANCE DU CONSEIL DE PARIS
DU MARDI 19 MAI 2026 AU VENDREDI 22 MAI 2026

« Défendre les services publics et lutter contre la privatisation de Paris »

LA FRANCE INSOUMISE PARIS

LES VERTS POPULAIRES

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

ÉDITO - Conseil de Paris - Mai 2026

Ce Conseil de Paris sera un test.

Depuis plusieurs semaines, l'exécutif municipal multiplie les annonces : protection de l'enfance, hébergement d'urgence, école publique, services publics, grands événements populaires. Mais les Parisiennes et les Parisiens n'ont pas besoin de déclarations d'intention. Ils ont besoin de décisions, de moyens et de garanties.

C'est tout l'enjeu de cette séance.

Sur l'école et le périscolaire, le Nouveau Paris Populaire interviendra sur les fermetures de classes, la protection des enfants et la santé dans les cantines, notamment face aux risques liés au cadmium.

Sur le logement et l'urgence sociale, nous demanderons des réponses précises sur les annonces récentes d'Emmanuel Grégoire : combien de places d'hébergement, avec quels financements, quels délais et quelles garanties pour les familles, les personnes exilées, les jeunes sortant de l'ASE et les personnes expulsées sans solution d'hébergement ?

Sur le Parc des Princes, le Marathon de Paris, la Nuit Blanche, l'Eurovision ou les grands événements festifs, nous poserons une question politique simple : Paris doit-elle continuer à vendre son patrimoine, son image et ses événements populaires à des intérêts privés, ou protéger enfin ce qui relève du commun ?

Sur Gaza, enfin, nous demanderons que Paris prenne une position claire face au génocide en cours et aux violations répétées du droit international par l'État israélien. Le Nouveau Paris Populaire proposera d'attribuer la citoyenneté d'honneur à Francesca Albanese et Nicolas Guillou, visés pour leur engagement en faveur du droit international.

Sur la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, menacée de vente à la découpe, nous défendrons une ligne claire : réussir le redressement judiciaire, refuser une reprise par des groupes lucratifs et, si nécessaire, municipaliser les structures relevant des compétences de la Ville.

Ce Conseil permettra de suivre plusieurs lignes de fracture : enfance, logement, services publics, marchandisation de la ville, solidarité internationale.

Notre ligne est simple : moins de communication, plus d'actes ; moins de privatisation, plus de service public ; moins de renoncements, plus de courage politique.

Ce Conseil doit permettre de savoir qui défend réellement l'intérêt général à Paris.

Sophia Chikirou, coprésidente

Émile Meunier, coprésident

LA FRANCE INSOUMISE PARIS

LES VERTS POPULAIRES

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

LES PRINCIPAUX SUJETS DU CONSEIL

1 **MANQUE DE MOYENS DANS L'ÉCOLE PUBLIQUE : LA VILLE DE PARIS N'EST PAS À LA HAUTEUR (p.4-6)**

- « Stop aux fermetures de classes à Paris » (p.4)
- « Faire de la protection des enfants dans le périscolaire une priorité réelle » (p.5)
- « Exposition au cadmium : protéger la santé de nos enfants dans les écoles » (p.6)

2 **STOP À LA MARCHANDISATION DE LA VILLE DE PARIS (p.7-9)**

- « Il est temps de mettre fin à la vente du patrimoine parisien : le Parc des Princes » (p.7)
- « Marathon de Paris : stop aux partenariats avec des grands groupes privés liés à l'extrême droite » (p.8)
- « Bal de l'amour, Eurovision et Nuit Blanche : la culture et la fête ne doivent pas devenir des vitrines pour les marques » (p.9)

3 **URGENCE SOCIALE À PARIS : DES PROMESSES SANS GARANTIES (p.10-11)**

- « Sans-abrisme : le NPP demande des garanties sur les annonces d'Emmanuel Grégoire » (p.10)
- « Jeunes de l'ASE, mineur·es non accompagné·es, personnes exilées : l'exécutif parisien absent » (p.11)

4 **SITUATION À GAZA : L'ÉTAT GENOCIDAIRE ISRAÉLIEN NE DOIT PAS RESTER IMPUNI - CITOYENNETÉ D'HONNEUR À FRANCESCA ALBANESE ET NICOLAS GUILLOU (p.12)**

- « Le Nouveau Paris Populaire demande la citoyenneté d'honneur pour Francesca Albanese et Nicolas Guillou » (p.12)

5 **FOCUS : FERMETURE DE LA FONDATION ŒUVRE DE LA CROIX SAINT SIMON (FOCCS) : LE MÉDICO-SOCIAL EN PERIL (p.13)**

- « Pour sauver la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, une seule solution : la municipalisation »

6 **Annexes : listes des voeux, questions et délibérations cités (p.14)**

LA FRANCE INSOUMISE PARIS — LES VERTS POPULAIRES

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

1 MANQUE DE MOYENS DANS L'ÉCOLE PUBLIQUE : LA VILLE DE PARIS N'EST PAS À LA HAUTEUR

"STOP AUX FERMETURES DE CLASSES À PARIS"

Alors que les inégalités scolaires et territoriales continuent de se creuser, et que de nouvelles fermetures de classes sont annoncées dans plusieurs écoles parisiennes pour la rentrée 2026, le Conseil de Paris, s'apprête à débattre de "l'avenir de l'Ecole publique parisienne face aux fermetures des classes" (2026 SDG 1).

➡ *Pour répondre à ce débat, le NPP a déposé un vœu rattaché (SDG 1) sur l'avenir de l'Ecole publique face aux fermetures de classes.*

➡ **Le NPP s'oppose fermement à toute fermeture de classe à Paris et demande un engagement clair de la Ville pour défendre les moyens de l'école publique auprès de l'État.**

➡ **Pour le NPP, il n'est pas possible de dénoncer localement les conséquences de politiques budgétaires que l'on accompagne ou que l'on refuse de combattre à l'échelle nationale, comme le font les socialistes.**

➡ A travers ce vœu, notre groupe demande :

- de s'opposer fermement à toutes nouvelles fermetures de classe
- un moratoire sur les fermetures de classes dans les établissements des quartiers populaires
- de veiller à ce que l'évolution de la carte scolaire tienne compte des réalités territoriales et sociales
- de renforcer les moyens pour améliorer les conditions d'accueil et d'apprentissage des enfants
- et d'un engagement politique cohérent en faveur de l'éducation

➡ **Lien vers le vœu sur l'avenir de l'Ecole publique face aux fermetures de classes.**

On ne peut pas voter des budgets d'austérité à l'Assemblée nationale puis dénoncer leurs conséquences dans les écoles parisiennes. Défendre l'école publique exige de la cohérence politique.

LA FRANCE INSOUMISE PARIS — LES VERTS POPULAIRES

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

1 MANQUE DE MOYENS DANS L'ÉCOLE PUBLIQUE : LA VILLE DE PARIS N'EST PAS À LA HAUTEUR

« FAIRE DE LA PROTECTION DES ENFANTS DANS LE PERISCOLAIRE UNE PRIORITÉ RÉELLE »

Ces derniers mois, les révélations de violences et agressions sexuelles dans le périscolaire parisien se sont multipliées. Alors que le premier procès d'un animateur s'est ouvert la semaine dernière, et qu'Emmanuel Grégoire a annoncé lors du dernier Conseil de Paris, vouloir lancer une "convention sur la protection et les temps de l'enfant", le NPP suivra attentivement la mise en place de ce dispositif.

➡ *C'est pourquoi, NPP a déposé un vœu non rattaché relatif à la composition de l'audit indépendant de la convention citoyenne sur la protection des enfants*

➡ **Pour le Nouveau Paris Populaire, ces annonces restent insuffisantes si elles ne s'accompagnent pas d'un travail de fond sur les causes structurelles du problème et de garanties sur leur mise en oeuvre effective.**

➡ Par ailleurs**, il est nécessaire que toute la Ville assume ses responsabilités à chaque niveau hiérarchique.**

➡ Lors de ce Conseil, notre groupe portera donc le vœu :

- que les travaux de l'audit aient pour objet d'idenditifier les dysfonctionnements constatés, de formuler des recommandations et d'établir clairement les responsabilités adminstratives et politiques ayant pu contribuer à ces défaillances
- que cette commission garantisse une indépendance effective sans lien avec la collectivité
- que les parents d'élèves, les professionnels du périscolaire et les représentants de la communauté éducative soient pleinement associés aux travaux et au suivi de la commission ;
- que la Ville de Paris communique sans délai un état d'avancement détaillé des travaux de la convention citoyenne

➡ **Lien vers le vœu sur la composition de l'audit indépendant de la convention citoyenne sur la protection des enfants**

Emmanuel Grégoire, qui était en responsabilité sur ces questions lors de la précédente mandature, doit assumer le bilan des dysfonctionnements révélés et prendre ses responsabilités politiques.

LA FRANCE INSOUMISE PARIS LES VERTS POPULAIRES

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

1 MANQUE DE MOYENS DANS L'ÉCOLE PUBLIQUE : LA VILLE DE PARIS N'EST PAS À LA HAUTEUR

« EXPOSITION AU CADMIUM : PROTÉGER LA SANTÉ DE NOS ENFANTS DANS LES ÉCOLES »

Le Nouveau Paris Populaire demande que tous les enfants puissent être accueillis dans les écoles parisiennes dans des conditions respectueuses de leur santé et de leur bien-être.

➡ *Face aux alertes scientifiques sur le cadmium, le NPP a déposé un vœu non rattaché pour demander à réduire l'exposition au Cadmium dans les cantines scolaires parisiennes.*

➡ Le cadmium est un métal lourd toxique classé cancérogène pour l'être humain, on le retrouve en particulier dans certains aliments. Les enfants sont particulièrement vulnérables à ces risques en raison de leur développement et de leur faible poids corporel.

➡ **Pour le Nouveau Paris Populaire, la restauration scolaire doit devenir un véritable levier de protection de la santé publique. Il est important de pouvoir garantir une alimentation, saine et durable pour préserver la santé de nos enfants.**

➡ Pour ce Conseil, le NPP dépose un vœu

- pour demander à ce que, dès le 1er janvier 2027, l'ensemble du pain, des pâtes et des pommes de terre servis dans les cantines scolaires parisiennes soient issus de l'agriculture biologique
- Que la Ville informe mène un suivi transparent et informe régulièrement les familles et conseils d'écoles de la mise en oeuvre et des impacts
- que la ville mène en lien avec les services compétents des évaluations précisions de l'exposition au cadmium.

➡ **Lien vers le vœu sur la réduction de l'exposition au Cadmium dans les cantines**

La santé des enfants doit être une priorité. Garantir une alimentation saine, et protéger les élèves des substances toxiques est une responsabilité fondamentale du service public.

LA FRANCE INSOUMISE PARIS LES VERTS POPULAIRES

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

2 STOP À LA MARCHANDISATION DE LA VILLE DE PARIS

« IL EST TEMPS DE METTRE FIN À LA VENTE DU PATRIMOINE PARISIEN » : LE PARC DES PRINCES

Dès le début de son mandat, Emmanuel Grégoire a annoncé vouloir vendre le Parc des Princes au Paris Saint-Germain. Depuis cette annonce, nous l'avons vu assister aux matchs en tribunes présidentielles, et afficher le soutien de la Ville sur les façades de l'Hôtel de Ville.

➡ *Le NPP interpelle l'exécutif parisien sur le Parc des prises avec deux questions écrites :*

- *Quelles sont les garanties de la Ville sur les clauses de suivies, qui sont sensées protéger les garanties annoncées en cas de cession du Parc?*
- *Qui a payé les places en tribunes présidentiels pour le Maire de Paris?*

➡ LE NPP s'oppose fermement à la marchandisation du patrimoine collectif parisien. Le Parc des Princes doit rester un équipement accessible à toutes et tous, protégé des logiques spéculatives.

➡ À travers deux questions écrites, le NPP a interpellé la Ville de Paris, **d'une part sur la garantie sur les clauses de suivi annoncées en cas de vente du stade.**

➡ D'autre part, alors même que des négociations sont en cours avec le club sur l'avenir du stade, le Maire de Paris doit payer ses places et ne pas être invité par le club afin de garantir l'impartialité des négociations en cours. **C'est pourquoi nous posons la question de savoir qui paye les places du Maire en tribune VIP.**

➡ **Lien vers la question écrite sur les clauses de suivies en cas de vente du Parc des Princes**

➡ **Lien vers la prise en charge des places utilisées par le Maire**

Quand on voit qu'Emmanuel Grégoire négocie l'avenir d'un équipement public avec un club privé en tribunes présidentielles, nous sommes en droit d'exiger une transparence totale sur la manière dont sont menées les négociations.

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

2 STOP À LA MARCHANDISATION DE LA VILLE DE PARIS

«MARATHON DE PARIS : STOP AUX PARTENARIATS AVEC DES GRANDS GROUPES PRIVÉS LIÉS À L'EXTRÊME DROITE»

Lors du Conseil, la Ville de Paris va voter pour l'attribution du prochain contrat de concession de services pour l'organisation et la gestion des épreuves du Marathon et du Semi-Marathons de Paris pour les éditions 2027 à 2030 (2026 DJS 122) au groupement Cadence, qui réunit les sociétés Keneos, OSE et Havas, cette dernière appartenant au Groupe Bolloré (qui détient plus de 50%).

➡ *Le NPP interviendra sur cette délibération DJS 122 pour dénoncer le choix de ce groupement pour l'organisation du Marathon de Paris et de donner de la visibilité à l'extrême droite à un an des présidentielles..*

➡ Le NPP dénonce la logique de marchandisadisation et le fait de pouvoir faire du "naming" sur des événements parisiens populaires.

➡ **Le NPP refuse que la Ville de Paris contractualise avec des groupes privés liés à la banalisation des discours racistes et d'extrême droite,** en particulier dans le cadre d'événements sportifs, culturels ou festifs emblématiques de la capitale.

➡ Le sport doit être un outil d'émancipation, de lutte contre les discriminations et de rassemblement populaire, loin des logiques d'exclusion, de privatisation et des intérêts politiques contraires aux valeurs d'égalité et de solidarité

➡ **Lien vers la délibération 2026 DJS 122 sur le Marathon de Paris**

➡ **Lien vers un vœu plus large sur la démarchandisation de l'espace public**

La Ville de Paris ne peut pas continuer à prétendre qu'elle combat l'extrême droite tout en confiant l'organisation de ses grands événements sportifs populaires à des groupes qui participent à sa banalisation.

LA FRANCE INSOUMISE PARIS — LES VERTS POPULAIRES

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

2 STOP À LA MARCHANDISATION DE LA VILLE DE PARIS

«BAL DE L'AMOUR, BOOM DE L'EUROVISION ET NUIT BLANCHE : LA CULTURE ET LA FÊTE NE DOIVENT PAS DEVENIR DES VITRINES POUR LES MARQUES»

Au prochain Conseil de Paris, plusieurs délibérations concernant des évènements culturels et festifs soutenus par la Ville de Paris seront votées : le Bal de l'Amour et la Boom de l'Eurovision (2026 DICOM 13) et la Nuit Blanche (2026 DICOM 14).

- *Le NPP interviendra sur ces délibérations pour demander à ce que les événements fassent l'objet de traitement différencié.*

- Notre groupe dénonce une approche communicationnelle et marketing où la Ville de Paris vend un "package" et tend au passage à dépolitiser les luttes sociales et les combats pour les droits humains.

- Plus largement, **le NPP dénonce le choix de la Ville de Paris de maintenir la diffusion l'Eurovision, en partenariat avec France Télévision, alors que l'Etat d'Israël participe au concours Eurovision de la chanson 2026**, et que plusieurs pays - l'Islande, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Espagne et la Slovénie - ont décidé de boycotter le concours.

- Pour toutes ces raisons, le NPP demande notamment que le Bal de l'Amour — événement de soutien aux droits des personnes LGBTQIA+ — soit clairement dissocié de la retransmission publique de l'Eurovision et des dispositifs de sponsoring associés.

- **Lien vers la délibération 2026 DICOM 13**
- **Lien vers la délibération 2026 DICOM 14**

Il est cynique de la part de la Ville de Paris d'associer la lutte légitime pour les droits LGBTQIA+ à travers le Bal de l'Amour, à un événement commercial comme l'Eurovision, malgrès la participation de l'État génocidaire d'Israël.

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

3 LOGEMENT ET URGENCE SOCIALE À PARIS : DES PROMESSES SANS GARANTIES

«SANS ABRISME : LE NPP DEMANDE DES GARANTIES SUR LES ANNONCES D'EMMANUEL GRÉGOIRE »

Alors qu'Emmanuel Grégoire a multiplié les annonces : créations de 4 000 places d'hébergements, réouverture d'une "Bulle Humanitaire".

Le NPP s'engage à suivre la mise en oeuvre de ces actions lors des prochains Conseils:

- *une question écrite sur le nombre de places d'hébergement qui seront ouvertes par la Ville*
- *une question écrite sur la manière dont sera mise en place cette nouvelle bulle humanitaire*

Pour le NPP, ces annonces restent floues et sans garanties concrètes sur les moyens réellement engagés par la Ville. La Ville ne doit plus attrendre que l'Etat intervienne, elle doit faire.

C'est pourquoi le NPP pose des questions simples :

- Sur les 4 000 places promises durant la campagne municipale, combien la Ville ouvrira-t-elle elle-même, et combien dépendent encore d'un accord avec l'État ?
- Quels seront les moyens voués à cette « bulle humanitaire » afin que cet espace soit réellement un lieu d'aide à la régularisation et à l'insertion ?

Lien vers la question écrite sur le nombre de places d'hébergement

Lien vers la question écrite sur la bulle humanitaire

Il est inadmissible que, dans la capitale des droits humains, des milliers de personnes dorment encore à la rue ou soient mal-logées.

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

3 LOGEMENT ET URGENCE SOCIALE À PARIS : DES PROMESSES SANS GARANTIES

« JEUNES DE L'ASE, MINEUR·ES NON ACCOMPAGNÉ·ES, PERSONNES EXILÉES : L'EXÉCUTIF PARISIEN ABSENT »

Depuis plusieurs semaines, les mobilisations se multiplient devant l'Hôtel de Ville pour alerter sur l'aggravation de la précarité à Paris.

Les élu·es du NPP sont présent·es à chaque mobilisation pour constater l'inaction de la majorité. Le NPP relaiera leurs revendications à travers deux voeux:

- *pour une allocation d'autonomie pour les jeunes de l'ASE*
- *sur la situation des personnes et familles mal-logées et menacées d'expulsion*

Familles sans logement soutenues par le DAL, personnes exilées accompagnées par Utopia 56, mineur·es non accompagné·es mobilisé·es avec le collectif du parc de Belleville : tous dénoncent le manque de réponses concrètes face à l'urgence sociale.

Selon l'INSEE, près qu'un quart des personnes sans abris (23%) sont d'anciens enfants placés, dont 34 % ont entre 18 et 29 ans. C'est pourquoi le NPP a déposé un voeu pour

- refuser les « sorties sèches » de l'ASE
- **Créer une allocation municipale d'autonomie pour les jeunes de 18 à 25 ans sortant de l'ASE**

Lien vers le vœu relatif à l'allocation municipale d'autonomie pour les jeunes de l'ASE

Dans son vœu, le NPP demande des mesures immédiates pour garantir le droit au logement:

- baisse des loyers et des charges dans le parc social ;
- arrêt de la construction de bureaux au profit du logement ;
- réquisition durable des logements et bureaux vacants ;
- arrêt des expulsions sans relogement ;
- relogement des familles et personnes sans domicile, notamment celles qui campent actuellement devant l'Hôtel de Ville

Lien vers le vœu sur le mal-logement et les familles menacées d'expulsion

Le Nouveau Paris Populaire assume d'être la seule véritable voix de gauche et s'engage à faire entendre les combats des personnes précaires, des exilé·es et de toutes celles et ceux qui se sentent discriminé·es.

LA FRANCE INSOUMISE PARIS — LES VERTS POPULAIRES

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

4 SITUATION À GAZA : L'ÉTAT GENOCIDAIRE ISRAÉLIEN NE DOIT PAS RESTER IMPUNI - CITOYENNETÉ D'HONNEUR A FRANCESCA ALBANESE ET NICOLAS GUILLOU

« LE NOUVEAU PARIS POPULAIRE DEMANDE LA CITOYENNETÉ D'HONNEUR POUR FRANCESCA ALBANESE ET NICOLAS GUILLOU »

Face au génocide en cours à Gaza, aux bombardements contre les populations civiles palestiniennes et libanaises et aux violations répétées du droit international, le Nouveau Paris Populaire exige que la ville de Paris prenne position de manière claire, pour dénoncer les actes de l'Etat d'Israël.

➡ *Le NPP a déposé un vœu pour demander la citoyenneté d'honneur pour Francesca Albanese et Nicolas Guillou*

➡ Le **NPP dénonce fermement les crimes commis par l'État israélien ainsi que le non-respect des conventions internationales**, des décisions des juridictions internationales et du droit humanitaire.

➡ A travers son vœu, le NPP :

- condamne les attaques croissantes contre les institutions internationales et leurs représentant·es.
- Alors que Francesca Albanese et Nicolas Guillou sont aujourd'hui visés par des sanctions américaines pour avoir exercé leurs fonctions et défendu le droit international, notre groupe demande que la Ville de Paris leur attribue la citoyenneté d'honneur.

➡ Notre groupe condamne fermement les arrestations abusives sur les flottilles humanitaires ainsi que les risques de condamnation à mort pesant actuellement sur deux militants, suite à la nouvelle loi israélienne adoptée le 30 mars 2026 - Thiago Ávila et Saif Abu Keshek - accusés par les autorités israéliennes « d'assistance et d'appartenance à une organisation terroriste.»

➡ **Lien vers le vœu proposant la citoyenneté d'honneur à Francesca Albanese et Nicolas Guillou**

Le Nouveau Paris Populaire, refuse que la Ville de Paris, par son silence, se rende complice des agissements de l'Etat génocidaire d'Israël. C'est pourquoi nous demandons à ce que la Ville se positionne fermement, en accordant la citoyenneté d'honneur à Francesca Albanese et Nicolas Guillou.

LA FRANCE INSOUMISE PARIS — LES VERTS POPULAIRES

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

5 FOCUS : FERMETURE DE LA FONDATION ŒUVRE DE LA CROIX SAINT SIMON (FOCCS) : LE MÉDICO-SOCIAL EN PERIL

« POUR SAUVER LA FONDATION OEUVRE DE LA CROIX SAINT SIMON, UNE SEULE SOLUTION : LA MUNICIPALISATION»

Le nouveau Paris Populaire a été le premier groupe politique à lancer l'alerte sur la situation dramatique de la Fondation Oeuvre de la Croix-Saint-Simon, aujourd'hui placée en redressement judiciaire.

Pendant ce Conseil, le NPP défendra un vœu pour garantir le maintien de toutes les structures, a travers un plan de redressement.

Pour le NPP, cette situation est la conséquence directe des politiques désastreuses de sous-financement de la santé publique, du médico-social et de la petite enfance menées par l'État depuis des années.

Notre groupe refuse que cette crise serve de prétexte à une reprise par des groupes privés lucratifs ou à une vente à la découpe des structures et du patrimoine immobilier de la Fondation.

À travers un vœu le NPP demande :

- **un véritable plan de redressement financier permettant le maintien de toutes les structures** ;
- En cas d''échec du plan**,** l'engagement de la Ville de Paris en faveur d'une reprise publique et municipale des structures relevant de ses compétences en l'accord avec la volonté des salarié·es ;
- le refus de toute cession à des groupes privés à but lucratif ;
- ainsi que la garantie du maintien de tous les emplois et des conditions de travail des salarié·es

Lien vers le vœu sur la sauvegarde des structures de la FOCCS

Le secteur médico-social doit être au coeur de l'action publique. La Fondation Oeuvre de la Croix Saint Simon est un cas d'école, la municipalité parisienne doit être à la hauteur de ses valeurs de gauche, et s'engager à préserver l'ensemble des structures.

NOUVEAU PARIS POPULAIRE

6 ANNEXES: listes des voeux, questions et délibérations cités

- vœu sur l'avenir de l'Ecole publique face aux fermetures de classes.
- vœu sur la composition de l'audit indépendant de la convention
- vœu sur la réduction de l'exposition au Cadmium dans les cantines
- question écrite sur les clauses de suivies en cas de vente du Parc des Princes
- question écrite sur la prise en charge des places utilisées par le Maire
- Délibération 2026 DJS 22 sur le Marathon de Paris
- vœu plus large sur la démarchandisation de l'espace public
- délibération 2026 DICOM 13 - Bal de l'Amour et Eurovision
- délibération 2026 DICOM 14 - Nuit Blanche
- question écrite sur le nombre de places d'hébergement
- question écrite sur la bulle humanitaire
- vœu relatif à l'allocation municipale d'autonomie pour les jeunes de l'ASE
- vœu sur le mal-logement et les familles menacées d'expulsion
- vœu proposant la citoyenneté d'honneur à Francesca Albanese et Nicolas Guillou
- vœu sur la sauvegarde des structures de la FOCCS